



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19601
11 mars 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 10 MARS 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à la lettre datée du 5 mars 1988 qui vous a été adressée par M. Tariq Aziz, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, ainsi qu'à ma lettre du 6 mars 1988, j'ai l'honneur de vous informer que le régime iranien agresseur et expansionniste a tiré des missiles sol-sol sur les villes de Bagdad et Mossoul. Le détail de ces agressions est donné ci-après :

| <u>Date</u> | <u>Heure</u> | <u>Lieu</u> | <u>Nombre de missiles</u> |
|-------------|--------------|------------------------------------|-------------------------------|
| 6 mars 1988 | 6 h 57 | Bagdad | 1 |
| 7 mars 1988 | 18 h 15 | Mossoul (gouvernorat de Ninawa) | 1 |
| 7 mars 1988 | 23 h 33 | Bagdad | 1 |
| 8 mars 1988 | 0 h 03 | Bagdad | 1 |
| | | | - |
| | | | 4 |

Les missiles susmentionnés, qui sont tombés sur des quartiers résidentiels des deux villes, ont fait un certain nombre de morts et de blessés dans la population civile, dont des femmes et des enfants, et ont endommagé un certain nombre d'habitations.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document au Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI